



DIEC/22-925-1663 du 25/04/2022

**CENTRES DE DELIBERATIONS DES BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE -
SESSION 2022**

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et directeurs des lycées privés sous contrat de l'académie

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci-joint en annexe la liste des centres de délibérations des baccalauréats général et technologique de la session 2022.

[Secrétaire de jurys :](#)

Epreuves de spécialités du 11-12 et 13 mai 2022 :

Vous ne devez pas saisir d'indisponibilité pour les enseignants qui assure cette mission sur ces trois journées.

Epreuves ponctuelles de juin 2022 (philosophie, français, grand oral et jury de délibération) :

Je vous prie de me faire connaître les secrétaires de jury que vous proposez de nommer en saisissant avant le 13 mai dans l'application IMAG'IN (code SEC) l'indisponibilité des professeurs pour la période du 15 juin au 7 juillet 2022. En cas de difficultés, je vous demande de contacter les gestionnaires.

Aucun texte réglementaire ne fixe leur nombre.

L'usage et les contraintes actuelles permettent de désigner seulement **2 secrétaires par jury** pour les baccalauréats général et technologique. Il vous est demandé de **ne pas mobiliser des enseignants d'une même discipline ou assurant un enseignement de spécialité**, pour ne pas déséquilibrer le vivier des correcteurs restant disponibles sur votre secteur.

Il est prioritairement fait appel aux professeurs d'EPS et ceux qui enseignent uniquement en classe de seconde et première (sauf lettres et spécialité de baccalauréat technologique).

Pour rappel, des formations organisées par la coordination informatique de la DIEC auront lieu à destination des chefs de centres et secrétariat d'examen se tiendront les :

- 4 mai 2022 : formation à la numérisation SANTORIN
- 29 juin matin : formation Cyclades délibération

Je vous remercie par avance de votre participation.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille